Programme de surveillance des MCP. Les MCP chez les chauffeurs. Résultats 2007-2012.

Résultats
Les chauffeurs sont plus souvent des hommes et sont plus âgés que les autres salariés.
Entre 2007 et 2012, les chauffeurs vus en visite médicale représentent 6,7 % de l'ensemble des salariés vus en visite.
Parmi eux, 92 % sont des hommes (contre 54 % parmi les autres salariés), et sont en moyenne plus âgés que les autres salariés (41 ans vs 39 ans chez les autres salariés).
Plus du tiers (38 %) des chauffeurs travaillent dans le secteur des transports:
- 17 % dans l'industrie,
- 14 % dans les activités de soutien aux entreprises,
- 12 % dans le commerce.

Les femmes chauffeurs occupent plus souvent des postes dans le secteur des transports et dans le secteur santé/action sociale, en tant que conducteurs de transport en commun ou de taxi, d'ambulanciers ou conducteurs livreurs/coursiers.

Institut de veille sanitaire (INVS). 2016. 8 p. S. Rivière, H. Prouvost, B. Sobczak, J. Plaine, L. Garras, C. Pilorget, M. Valenty.

Thème:
Troubles musculo-squelettiques (TMS) [1]
Risque routier professionnel France [2]
Date du document:
Vendredi Janvier 12 2018
Visibilité du contenu de groupe:
Public - accessible to all site users
Résumé:
Dans le cadre d'un questionnement régional relatif à des demandes de reconnaissances en maladies professionnelles (MP) chez des chauffeurs, le programme de surveillance des maladies à caractère professionnel (MCP) a été utilisé afin de quantifier les différents types de pathologies liées au travail (et non indemnisées) présentes chez les chauffeurs, et les comparer aux pathologies des salariés exerçant un autre métier.
Mots-clés:
chauffeur; troubles musculo-squelettiques; souffrance psychique; maladie à caractère professionnel [3]

Auteur(s):
INVS - S. Rivière, H. Prouvost, B. Sobczak, J. Plaine, L. Garras, C. Pilorget, M. Valenty.

Fichier(s) :

- Surveillance des maladies à caractère professionnel: les chauffeurs routiers. [4]

Retour à la base documentaire [5]